

# Victoire : l'interdiction de communiquer sur l'affaire Tommy Robinson a été levée

écrit par Denis | 30 mai 2018



## Traduction ci-dessous par Denis

Le système a suspendu l'interdiction de communiquer sur le cas de Tommy Robinson. C'est grâce aux milliers d'entre vous qui ont manifesté dans le centre de Londres samedi et dimanche.

Nous avons apporté au système politique la démonstration que nous ne resterions plus silencieux.

Le cas [de Tommy Robinson] prenait une tournure ridicule.

La presse américaine soutenait que cette affaire fait le plus de bruit dans le monde alors que, [ici], la Cour essayait d'imposer une interdiction antédiluvienne de communiquer aux medias du Royaume Uni.

Et bien, ces restrictions sont maintenant levées et on peut parler du cas [de Tommy Robinson].

Alors, parlons-en.

**Ce qu'on en dit maintenant c'est que Tommy Robinson a plaidé**

## **coupable. Donc, pourquoi TR a-t-il plaidé coupable pour outrage à la Cour ?**

Je me rappelle qu'il n'a pas été arrêté pour outrage mais pour trouble à l'ordre public. Vous pouvez le constater sur la vidéo parue en direct sur Facebook quand il a été arrêté.

On lui a dit que, le motif « trouble à l'ordre public » n'entraînerait pas de poursuite. Mais, environ quatre heures plus tard bien entendu, il a été traîné (sic) devant le tribunal et il a été accusé d'outrage à la Cour et qu'il serait jugé.

Donc, ce que j'en comprends, mais cela pourrait évoluer, il n'était pas représenté par son avocat qui l'avait défendu un an auparavant dans une affaire similaire mais par, selon ce que j'en sais, un avocat commis d'office qui n'avait pas, qui plus est dans un laps de temps de quatre heures, les connaissances extrêmement pointues requises pour [défendre] une accusation pour outrage à la Cour. Et je n'ai aucun doute que c'est cet avocat qui a conseillé à Tommy Robinson de plaider coupable en arguant qu'il pourrait s'en tirer avec [une sentence] de un ou deux mois. Mais le juge va lui infliger une sentence de 13 mois.

Donc, avant de dire « finalement, Tommy reconnaît lui-même sa culpabilité, donc il doit être coupable », prenons le temps de considérer le contexte.

Tous ceux qui pensent que l'affaire est pliée ne réfléchissent pas assez et font preuve de légèreté. Ils ne comprennent pas cette affaire.

Nous allons vous tenir au courant maintenant que les restrictions de communiquer sur cette affaire sont levées. Mettons la pression sur les media dominants. Mettons tout au grand jour sur les réseaux sociaux.

Tommy Robinson se retrouve en prison suite à une arrestation

arbitraire.

On ne va pas laisser faire ça.

**Traduit de l'anglais par Denis.**

Source : <https://youtu.be/mD6Iqzegug4>